

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

COMPTE DE RESULTAT

Pour rappel le compte de résultat reflète l'activité de l'année écoulée.

Produits 2022

Les produits de l'année 2022 se sont élevés à 7.276 euros contre 6.470 pour l'année 2021.

Aucune conférence n'a été facturée au cours de l'année 2022.

101 adhésions ont été enregistrées en 2022 contre 76 en 2021

Les droits d'auteur ont augmenté en 2022 et se sont élevés à 4.775 euros.

Malgré plusieurs relances, l'état des ventes de l'année 2022 n'a pas été communiqué par Les Liens qui Libèrent.

Enfin, l'association a encaissé 360 € d'intérêts sur le livret bleu.

Charges 2022

Les charges de l'année 2022 se sont élevées à 5.914 euros contre 21.154 euros pour l'année 2021.

Le site internet étant terminé, les principaux postes de charges ont été :

- Les frais de déplacements des membres du CA : 1.675 €
- La maintenance du site internet : 1.020 €

Les autres postes n'ont pas subi de variation significative.

RESULTAT 2022

Le résultat ressort bénéficiaire de 1.362 €.

Compte tenu du report déficitaire de l'année précédente, il n'y a pas d'impôt sur les sociétés à régler.

BILAN 2022

Le bilan est une photographie au 31/12/2022 du patrimoine de l'association (l'actif) et de ses dettes (le passif)

Le total du bilan s'élève à 30.945 au 31/12/2022.

Actif

La trésorerie de l'association constitue toujours l'essentiel de ses actifs (28.381 €).

Les excédents de trésorerie sont déposés sur un livret association rémunéré au taux de 0,75% l'an.

L'ordinateur portable figurant en immobilisation est totalement amorti.

Passif

Le passif est composé :

- du cumul des excédents antérieurs (29.302 €)
- du résultat de l'exercice 2022 (1.362 €)
- des notes de frais de la fin d'année 2022 remboursée en début d'année 2023 (281 €)

BUDGET 2023

Compte tenu de la date de tenue de l'assemblée en février 2024, l'établissement d'un budget 2023 ne présente aucun intérêt.

Les comptes 2023 devraient ressortir à l'équilibre.